

# DÉCARBONATION DE LA CONSTRUCTION CIMENT-BÉTON

Recommandations de la Convention Scientifique Étudiante - 2026



## NOTRE RAPPORT

### CONTEXTE D'URGENCE ÉCOLOGIQUE

50 élèves ingénieur.es et scientifiques ont été tiré.es au sort pour constituer un **panel** divers et paritaire, par l'association d'utilité publique IESF. Il s'est concerté pendant 5 mois auprès des plus grand.es expert.es, chapeauté par des garantes (CNDP), des facilitatrices (ResPublica) et des fact-checkeurs, autour de la question :

**Selon quelles modalités et à quelles conditions décarboner la construction, en particulier le ciment-béton, pour atteindre les objectifs de neutralité carbone en 2050 ?**

### CHIFFRES CLÉS

8%

**Des émissions de CO<sub>2</sub> mondiales**  
Sont dues à l'industrie cimentière  
(2/3 des émissions liées à la chimie de fabrication)

6  
Mrd

**De m<sup>3</sup> de béton coulées par an**  
Consomme énormément de ressources naturelles  
(Béton = 10% ciment + sable + eau... parfois potable !)

0

**Carbone net en 2050**  
L'objectif est clair, fixé, national. La question n'est pas si mais comment l'atteindre au plus vite.

- Moins construire, **utiliser le bon matériau au bon endroit**, et sortir du tout béton
- Industrialiser davantage des ciments "bas carbones" notamment aux argiles calcinées
- Moderniser le parc industriel vieillissant en priorisant la rénovation des sites les plus émetteurs
- Réduire la part des technologies de capture de carbone dans les feuilles route des cimenteries : **Passer de 50 (actuel) à 10% de recours maximal au CCUS.**

**Enjeu clé :** La décarbonation du secteur repose d'abord sur des actions concrètes d'alternative et de sobriété - immédiatement activables - avant un recours massif à des technologies coûteuses, incertaines et insuffisantes par nature pour les enjeux carbone réels.

”

Le meilleur béton bas carbone est celui qu'on ne coule pas.



# ACCÉLÉRER GRÂCE À LA FINANCE VERTE

CONVENTION SCIENTIFIQUE ÉTUDIANTE  
SUR LA DÉCARBONATION  
DE LA CONSTRUCTION  
CIMENT-BÉTON



## FINANCER DES SOLUTIONS BAS-CARBONE À FORT EFFET DE LEVIER

(SUBSTITUTS DE CLINKER, COMBUSTIBLES  
ALTERNATIFS, ÉLECTRIFICATION/ÉNERGIE  
BAS-CARBONE, MODERNISATION D'USINES, CHÂÎNES  
LOGISTIQUES POUR CCUS QUAND PERTINENT)

### CONTEXTE EN FINACE

L'industrie cimentière représente **12 % des émissions de l'industrie française**, un poids qui impose une transformation radicale des flux de capitaux pour soutenir l'objectif de neutralité carbone en 2050.

Actuellement, le financement de cette transition repose essentiellement sur le volontariat car les réglementations européennes, n'imposent aucun seuil minimal d'investissements verts dans les portefeuilles des acteurs financiers. **Ce manque de contraintes freine la modernisation des cimenteries françaises**, alors que l'intégration des meilleures techniques disponibles permettrait de réduire jusqu'à leur moitié les émissions carbone des sites industriels. La priorité n'est pas à donner au CUUS.

### LES RECOMMANDATIONS DE LA CONVENTION (LE "WHAT") :

**OBJECTIF NEUTRALITÉ  
CARBONE EN 2050**

33

#### IMPOSER UN SEUIL MINIMAL D'INVESTISSEMENTS VERTS AU PORTEFEUILLE DE CERTAINS ACTEURS FINANCIERS

Imposer une augmentation progressive de la part d'actifs article 8 et 9 de l'Union Européenne tout en laissant une grande liberté aux investisseurs sur la gestion de leurs portefeuille d'actifs.

SO WHAT ? =>

FIXER UN QUOTA PROGRESSIF D'ACTIFS ARTICLE 9 DANS LES PORTEFEUILLES (PAR EXEMPLE DE 3→30 % SUR 5-10 ANS) ET LIER SON RESPECT À UN REPORTING ACV VÉRIFIABLE POUR CRÉER UNE DEMANDE STRUCTURELLE DE PROJETS CIMENT BAS-CARBONE.

34

#### FLÉCHER PRIORITAIREMENT LA FINANCE VERTE VERS LA RECHERCHE, L'INNOVATION ET LE DÉPLOIEMENT DES SOLUTIONS BAS CARBONE

Réduction du clinker, liants alternatifs, recyclage avancé, captage, stockage, utilisation du CO<sub>2</sub>, optimisation structurelle..

LES FENÊTRES CIBLÉES, SUBVENTIONS ET PRIORITÉS D'ALLOCATION SONT DÉJÀ PRATIQUÉES PAR L'UE ET LA BEI POUR LA TRANSITION (PROGRAMMES, FONDS DEDIEÉS) ; IL S'AGIT D'APPLIQUER CE PRINCIPE SPÉCIFIQUEMENT AUX TECHNOLOGIES CIMENTIÈRES.

35

#### METTRE EN PLACE DES MÉCANISMES POUR LIMITER LES RISQUES DES INVESTISSEMENTS VERTS

Co-crée avec des autorités financières des garanties, publiques co-investissements, assurances de performance carbone.

LES INSTRUMENTS DE DÉ-RISKING (GARANTIES PUBLIQUES, BLENDED FINANCE, PRÊTS CONCESSIONNELS) SONT DES OUTILS COURANTS POUR MOBILISER LE PRIVÉ SUR LES TRANSITIONS LOURDES ; LES ADAPTER AU SECTEUR CIMENTIER EST CRUCIALE.

36

#### RENDRE ACCESSIBLE LE FINANCEMENT VERT À TOUS LES INVESTISSEURS ET FAVORISER LA DIVERSITÉ DES SOLUTIONS À DÉVELOPPER

Promouvoir des actions de financement à très petite, petite et moyenne échelle pour inciter tous types d'investisseurs à les financer

GREEN BONDS, FONDS BLENDED ET PRODUITS RETAIL LABELLISÉS EXISTENT DÉJÀ POUR CANALISER L'ÉPARGNE VERS LE VERT ; LA NOUVEAUTÉ CONSISTE À CRÉER DES VÉHICULES SECTORIELS ET DES CRITÈRES ACV STRICTS POUR ÉVITER LE GREENWASHING. (EN 15804 / ISO 14040, PÉRIMÈTRE A1 À A3 MINIMUM)